ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

>>> ACTUALITÉS <<<

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Inspection Pédagogique Régionale

Le site disciplinaire EPS connait actuellement une refonte intégrale.
Il est actuellement préférable de passer par une recherche par mots-clés pour trouver l'article qui pourrait vous intéresser.

Site disciplinaire EPS

ACTUALITÉS ACADÉMIQUES

>>> DIAPORAMAS ISSUS DES VISIO-CONFÉRENCES DE RENTRÉE

Des visio-conférences ont été organisées lors des premiers mois de cette année, à destination des professeurs coordonnateurs des collèges et des lycées et des professeurs nouvellement arrivés dans notre académie.
Les diaporamas support des présentations sont disponibles sur le site EPS de l'académie. Vous y retrouverez toutes les informations clés de l'organisation de l'inspection pédagogique régionale (territoires et dossiers en responsabilité) mais aussi des informations clés sur l'actualité de la discipline pouvant être utiles à chacune et chacun.

Coordonnateurs EPS

Nouveaux arrivants

FORMATION CONTINUE

>>> COLLECTIFS ACADÉMIQUES

Nous vous rappelons que des collectifs académiques se mettent en place autour des thématiques suivantes :

- Nouveaux programmes collège
- Accessibilité des apprentissages
- Sécurité et APPN
- Savoir Nager
- Numérique éducatif
- Santé
- EPPCS

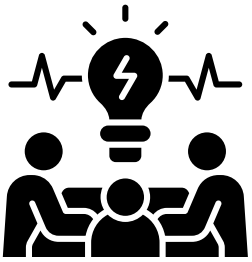

Tout(e) enseignant(e) intéressé(e) pour **réfléchir, mutualiser et enrichir ses réflexions avec d'autres collègues** sur ces questions est le (la) bienvenu(e). Il suffit simplement d'envoyer un courriel à votre IA-IPR référent pour faire part de votre souhait de participer.

>>> PROGRAMME ACADÉMIQUE DE FORMATION 2026/2027

Certaines formations sont d'ores-et-déjà ouvertes à préinscription :

COMBINÉ ATHLÉTIQUE (professeurs exerçant en collèges dans le 64)
le 29 avril 2027 au collège Jeanne d'Albret à Pau

Se préinscrire

Se préinscrire

DE L'ASNS AU SAVOIR SE SAUVER (professeurs exerçant en collège dans le 40 et le 64)
le 19 janvier 2027 au collège Chantaco à Saint Jean de Luz

DE L'ASNS AU SAVOIR SE SAUVER (professeurs exerçant en collège dans le 33)
le 09 février 2027 au collège Claude Massé à Ambarres et Lagrave

Se préinscrire

Se préinscrire

GRP CÔTE ATLANTIQUE (professeurs exerçant dans les ZAP du sud des Landes ou du Nord du 64 - Parentis-Morcenx, Dax, Nive-et-Adour)
le 11 mars 2027 et le 08 avril 2027 au collège Elisabeth et Robert Badinter à Angresse

GRP LYCÉES BÉARN ET PAYS DE SOULE (professeurs exerçant en lycées dans le 64)
le 18 janvier 2027 au lycée Immaculée Conception Beau-Frêne à Pau

Se préinscrire

L'ensemble des autres formations proposées au programme académique de formation 2026-2027 restent encore ouvertes pour abonnement :

- Pour les collèges : Combiné athlétique (autres départements) ; De l'ASNS au savoir se sauver (autres départements) ; Du savoir rouler au VTT ; Danse ; Acrosport ; Ultimate ; Volleyball ; Basket 3x3 ;
- Pour les lycées : Danse ; Sauvetage ; Volleyball ; Musculation
- Groupes de Réflexion Pédagogique par département ou ZAP

La participation aux formations de deuxième année ne nécessite pas nécessairement d'avoir suivi la première journée.

N'hésitez pas à consulter l'ensemble du catalogue de formation de l'année 2026/2027.

Catalogue de formation

>>> SÉMINAIRE ACADÉMIQUE DE FORMATION DES FORMATEURS

Thématique du séminaire : **Impulser une dynamique de formation au service d'une EPS épanouissante et émancipatrice.**

Deux journées ont permis d'articuler des temps de conférences, d'échanges et de réflexion collective autour de plusieurs enjeux majeurs de l'enseignement de l'EPS, notamment l'**accessibilité des apprentissages (conception universelle des apprentissages).**

Le cadrage académique de formations APSA et des groupes de réflexions pédagogiques ancrera, dans les contenus disciplinaires, cette démarche de climat inclusif engageant.

Le support d'une conférence relative à l'accessibilité des apprentissages réalisée par Amaël André, (professeur des Universités à l'Université de Rouen) est accessible directement sur le site disciplinaire.

Conférence accessibilité



EXAMENS

>>> DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Dans le cadre des évolutions des modalités d'attribution du DNB, nous vous rappelons que de **nombreuses ressources sont à votre disposition et en téléchargement sur le site disciplinaire.** Des informations et recommandations utiles vous sont également apportées pour construire une évaluation en contrôle continu juste et équitable pour l'ensemble des élèves de votre collège. Une pondération de certaines notes via l'utilisation de coefficients est tout à fait possible.

En cette fin de premier trimestre, et à chaque fin de période, nous vous invitons à faire le point en équipe sur les élèves risquant de ne pas avoir une moyenne représentative à l'issue de l'année (élèves absentéistes...). Ces réflexions doivent vous conduire à **anticiper au plus tôt l'évaluation de remplacement prévue au mois de juin**. Pour cela quelques principes peuvent vous guider pour la concevoir :

- proposer une épreuve reposant sur au moins deux APSA de deux champs différents si cela est possible (APSA déjà vécues au cours du cycle 4 et enseignées en classe de troisième)
- ou bien, proposer un choix entre deux APSA (APSA déjà vécues au cours du cycle 4 et enseignées en classe de troisième)
- proposer une épreuve qui ne soit pas identique à celle que vous proposez au cours de l'année afin de prendre en compte la non préparation. Les attendus de fin de cycle évalués doivent cependant être identiques.

Ces principes invitent à :

- penser une programmation afin que de nouvelles APSA n'apparaissent pas en classe de 3°
- envisager des APSA et des formes scolaires de pratique qui facilitent les modalités organisationnelles d'une éventuelle épreuve de remplacement (badminton ou tennis de table plutôt qu'un sport collectif, danse plutôt qu'acrosport...) et qui incitent les élèves à venir passer cette épreuve ;
- vous appuyer sur une APSA dont l'évaluation s'appuie sur un auto-référencement.

Cas particulier élèves sportifs de haut niveau (SHN) : Les élèves disposant du statut de sportif de haut niveau pendant l'année scolaire au cours de laquelle ils se présentent à l'examen peuvent bénéficier d'aménagements qui ne peuvent conduire à une dispense annuelle totale d'un enseignement obligatoire. Pour l'obtention du DNB, une moyenne annuelle doit obligatoirement être renseignée pour la discipline EPS. Afin de tenir compte des aménagements de scolarité dont bénéficient ces élèves, cette moyenne annuelle peut être établie, le cas échéant, à partir de deux moyennes périodiques dans le cadre d'une organisation trimestrielle, ou d'une moyenne périodique dans le cadre d'une organisation semestrielle.

Plus d'infos

>>> RÉSULTATS AUX EXAMENS SESSION 2026

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes a établi un compte rendu de la session 2026 des examens, où sont référencées les statistiques des moyennes académiques, des analyses et des préconisations qui en découlent.

Une synthèse individuelle des résultats a également été transmise au sein de chaque lycée et CFA, afin d'inviter chaque équipe à analyser ses propres résultats pour entrevoir, si besoin, des perspectives d'évolution de leurs pratiques. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre secrétariat.

Plus d'infos

>>> GUIDE ACADÉMIQUE - CERTIFICATION AU LYCÉE

Un guide académique a été créé pour vous apporter toutes les informations relatives à l'organisation des épreuves d'éducation physique et sportive des examens pour la session 2027.
Au sein d'un document unique, sont ainsi référencés tous les éléments règlementaires et organisationnels pour l'ensemble des examens (BAC GT, BAC PRO, CAP) et relatifs à l'évaluation de :

- l'enseignement obligatoire de l'EPS :
  - dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF)
  - dans le cadre de l'examen ponctuel terminal
- l'enseignement optionnel de l'EPS :
  - dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF)
  - dans le cadre de l'examen ponctuel terminal.



>>> CIRCULAIRE ACADÉMIQUE EXAMENS SESSION 2027

La circulaire académique d'organisation des épreuves d'EPS pour la session 2027 a été transmise dans tous les lycées et CFA. le 19 octobre dernier.
Nous attirons votre attention sur quelques points essentiels à cette période de l'année :

- la **saisie de vos protocoles d'évaluation sur CYCLADES doit impérativement être réalisée avant le 30 novembre 2027, délai de rigueur.**
- la saisie des protocoles adaptés qui concernent les élèves inaptes partiels ou les élèves sportifs de haut niveau peut s'opérer tout au long de l'année. Toutefois, avant de saisir tout protocole adapté, il convient, pour les élèves inaptes partiels, de transmettre le référentiel d'évaluation à votre IA-IPR référent afin qu'il soit validé. Pour les élèves sportifs de haut niveau, en cas de doute sur leur statut, nous vous invitons à nous contacter également.
- la semaine des épreuves ponctuelles ayant été fixée du 5 au 9 avril 2027, nous vous invitons d'ores-et-déjà à ne pas programmer d'actions spécifiques (formation, projet pédagogique, sortie ou voyage scolaire...) sur ces dates, les missions relatives aux examens étant prioritaires sur toute autre action.



>>> PERTURBATIONS ENSEIGNEMENT - CCF N°1

Certains établissements nous ont fait part de difficultés dans la mise en œuvre de leur premier CCF, en raison des perturbations rencontrées depuis plusieurs semaines. Nous tenons à réaffirmer notre soutien aux équipes des lycées concernés dans ce contexte complexe.

Notre préoccupation demeure de **préserver la qualité des apprentissages et l'équité de traitement des candidats, dans le respect du cadre réglementaire de la certification.**

Nous vous encourageons, en premier lieu, à **examiner avec votre chef d'établissement les possibilités d'allongement de cette première séquence d'enseignement et de report de l'épreuve de CCF**, afin de garantir aux élèves un temps de pratique suffisant pour construire les apprentissages et développer les compétences attendues. Cette réorganisation devra toutefois tenir compte des contraintes matérielles, notamment de la disponibilité des installations sportives, et veiller à ne pas compromettre la qualité des séquences suivantes.

Si, malgré ces ajustements, le temps de pratique demeure insuffisant et/ou si aucune solution ne permet d'organiser ce premier CCF, nous invitons votre chef d'établissement à nous adresser un courriel circonstancié, précisant les raisons techniques et/ou matérielles qui conduiraient à ne pas proposer l'une des trois activités retenues dans l'ensemble certificatif. Une telle décision devra également faire l'objet d'une information explicite auprès des élèves et de leurs familles. Ces éléments nous permettront d'apprécier chaque situation au cas par cas et, le cas échéant, d'éclairer une prise de décision de Monsieur le Recteur, dans le respect du cadre réglementaire de la certification.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute précision ministérielle relative aux éventuels aménagements des épreuves d'EPS aux examens et restons à votre écoute pour vous accompagner.

DOSSIER SPORT

>>> LABEL GÉNÉRATION 2030: UN LABEL ÉVOLUTIF

Un levier pour une jeunesse plus active, solidaire, engagée et responsable

Dans la continuité de Génération 2024, le label Génération 2030 accompagne les établissements scolaires dans le développement d'une pratique physique et sportive plus régulière, diversifiée et accessible à toutes et tous, en lien avec les valeurs olympiques et paralympiques.

Les évolutions à la rentrée 2026

- La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) devient un engagement attendu dès le niveau 1 de labellisation, avec le dépôt d'un projet sur la plateforme Génération 2030.
- Les actions effectivement réalisées constituent désormais le fondement de l'évaluation des candidatures.

Les modalités de candidature sont précisées : renseignement obligatoire de l'UAI et de l'ensemble des rubriques du dossier, y compris celles des niveaux inférieurs.

Plus d'infos

Une ambition éducative partagée

- Le label encourage les établissements à développer des parcours sportifs favorisant la santé, le bien-être, la citoyenneté et l'engagement des élèves.
- Il s'appuie notamment sur la diversification des pratiques, les partenariats avec le mouvement sportif, l'ouverture à de nouveaux environnements et l'accompagnement des élèves sportifs de haut niveau.
- Les collèges et lycées disposant d'une section sportive scolaire sont invités à s'engager dans cette démarche contribuant à faire rayonner l'identité active et sportive de l'établissement.

Les rendez-vous à retenir

- Semaine Olympique et Paralympique 2027 : du 30 mars au 3 avril 2027.
- Journée Olympique et Paralympique : le 23 juin 2027.
- Calendrier de labellisation :
  - Le dépôt des dossiers est attendu avant le 1er avril.
  - La validation nationale des labels aura lieu chaque année au 1er juin, pour l'ensemble des niveaux de labellisation et pourra éventuellement faire l'objet d'une session complémentaire en janvier.
- Les demandes de niveaux 1 et 2 reçues après le 1er avril pourront être étudiées par les académies avant le 10 janvier de chaque année.

Informations complémentaires

Déposer une candidature

Etablissements labellisés